
CRÉATION DE L'AGENCE CANADIENNE DE L'EAU : CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

POINTS SAILLANTS DE LA SÉRIE DE MOBILISATION VIRTUELLE
COMMENT L'AGENCE CANADIENNE DE L'EAU PEUT ASSURER LA
SÉCURITÉ DE L'EAU POUR LES CANADIENS

ENTRÉE EN MATIÈRE

En avril 2019, le partenariat Water Security for Canadians a lancé un appel public à l'action, [Solutions for Canada's Emerging Water Crisis](#) (traduction libre : *Solutions à la crise émergente de l'eau au Canada*). Le rapport préconisait la modernisation des institutions, de la gouvernance, des politiques et de la législation du Canada en matière d'eau afin de mieux faire face et se préparer aux inondations, aux sécheresses, aux incendies et à la pollution de l'eau de plus en plus extrêmes qui minent notre infrastructure et notre économie, dégradent les écosystèmes et affectent le bien-être de millions de Canadiens chaque année.

En novembre 2019, le premier ministre a demandé au ministre de l'Environnement et du Changement climatique de créer une nouvelle Agence canadienne de l'eau avec l'appui de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. L'objectif de la nouvelle agence est de « travailler avec les provinces et les territoires, les communautés autochtones, les autorités locales, des scientifiques et d'autres parties prenantes pour trouver les meilleurs moyens de garantir que notre eau demeure propre et saine et que cette ressource est bien gérée ».

Le programme Global Water Futures – en collaboration avec le Collège Massey, le Forum for Leadership on Water, le Centre autochtone de ressources environnementales, le POLIS Project on Ecological Governance de l'Université de Victoria, l'Institut pour l'eau, l'environnement et la santé de l'Université des Nations Unies, la Fondation de Gaspé Beaubien et AquaForum – organise des discussions nationales depuis mai 2020 afin de présenter des perspectives susceptibles d'éclairer le développement de l'Agence canadienne de l'eau par le gouvernement fédéral. Notre engagement comprenait six webinaires nationaux et un appel à contributions pour recueillir des commentaires sur notre projet de livre blanc intitulé [Modernizing Federal Freshwater Leadership in Canada](#) (*Moderniser le leadership fédéral en matière d'eau douce*).

Ce rapport résume ce que nous avons entendu au cours de ces discussions. Il est organisé en quatre parties. Premièrement, nous présentons les webinaires de notre série, y compris les sujets, les invités et les participants. Deuxièmement, nous résumons certaines expériences internationales et régionales choisies comme modèles en matière de leçons apprises. Troisièmement, nous mettons en évidence des idées clés ayant émergé de ces webinaires et des discussions liées à notre projet de livre blanc. Ces idées sont organisées à l'aide des [questions de](#)

[discussion PlaceSpeak du gouvernement du Canada](#). Quatrièmement, nous formulons des recommandations sur les prochaines étapes à suivre pour créer une nouvelle Agence canadienne de l'eau qui répond à ces idées et les intègre. Tous les enregistrements des webinaires et les documents à l'appui se trouvent en ligne sur le [site Web de GWF](#) (en anglais seulement).



SÉRIE DE WEBINAIRES : COMMENT L'AGENCE CANADIENNE DE L'EAU PEUT ASSURER LA SÉCURITÉ DE L'EAU POUR LES CANADIENS

La série de webinaires *Comment l'Agence canadienne de l'eau peut assurer la sécurité de l'eau pour les Canadiens* comportait six événements nationaux en ligne réunissant 49 experts, dirigeants et dépositaires de connaissances dans le domaine de l'eau. Plus de 2 370 participants issus d'au moins 250 organisations distinctes ont assisté à ces événements. De nombreuses personnes ont assisté à plusieurs webinaires, et parfois plusieurs personnes ont regardé à partir d'un seul ordinateur. Les participants provenaient de l'ensemble des provinces et des territoires ainsi que de divers secteurs : organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux et municipaux, gouvernements autochtones élus et traditionnels, organismes communautaires à but non lucratif et autochtones nationaux, régionaux et locaux, industries privées et services de conseil, professionnels et membres du public. Des participants internationaux des États-Unis et du Royaume-Uni ont également assisté aux webinaires, lesquels ont été enregistrés et conservés en ligne et peuvent être visionnés à la demande. En date du 6 janvier 2021, il y a eu plus de 1 150 visionnements des webinaires enregistrés.

Le 13 mai, le [National Water Policy Panel](#) (traduction libre : Discussion sur une politique nationale de l'eau) a donné le coup d'envoi de la discussion – coïncidant avec la réunion scientifique ouverte annuelle initialement prévue par GWF (laquelle a été annulée en raison de la COVID-19). L'événement était présidé par le D^r Thomas Axworthy du Collège Massey et mettait en vedette Terry Duguid, député et secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ainsi que six experts en sciences et gouvernance de l'eau. La discussion a porté sur des questions relatives à l'eau au Canada et sur la façon dont une Agence canadienne de l'eau peut apporter des solutions, notamment en exerçant une autorité permettant de mobiliser les connaissances nécessaires pour surveiller, prévoir et résoudre des problèmes liés à l'eau, de renforcer la gestion des eaux transfrontalières, de consolider la réconciliation avec les peuples autochtones et d'améliorer la planification concertée des bassins fluviaux entre tous les gouvernements.

Experts invités

- M. Terry Duguid, député fédéral et secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique
- D^r Thomas Axworthy, président des politiques publiques, Collège Massey, Université de Toronto
- M. John Pomeroy, directeur du programme Global Water Futures, Université de la Saskatchewan



- M^{me} Merrell-Ann Phare, directrice générale, Centre autochtone de ressources environnementales
- M. Shawn Marshall, conseiller scientifique ministériel, Environnement et Changement climatique Canada
- M. Dimple Roy, directeur de la gestion de l'eau, Institut international pour le développement durable
- M. Jon O'Riordan, ancien sous-ministre, ministère de la Gestion durable des ressources de la Colombie-Britannique
- M^{me} Sandra Cooke, directrice, Consortium sur les eaux urbaines du Canada, Réseau canadien de l'eau

Participation

- 870 inscriptions
- 654 participants

Le 25 juin, [Agricultural Considerations for the Canada Water Agency](#) (traduction libre : Considérations agricoles pour l'Agence canadienne de l'eau) a été un atelier virtuel en deux parties ayant réuni des scientifiques de GWF et des professionnels de l'agriculture et de la gestion de l'eau pour discuter de comment la création d'une Agence canadienne de l'eau pourrait contribuer à soutenir la gestion durable des eaux agricoles et la gestion de l'eau pour l'agriculture au Canada. L'honorable Ralph Goodale a participé à l'événement, qui a permis de faire le point sur les dernières avancées scientifiques de GWF dans le domaine de l'eau agricole et de réunir un groupe d'experts sur les besoins en matière de programmes, de politiques et de gouvernance pour soutenir l'agriculture dans le cadre d'une Agence canadienne de l'eau efficace. Des séances en petits groupes ont permis aux participants d'offrir des perspectives, des synergies et des idées de mise en œuvre.

Experts invités

- L'honorable Ralph Goodale, C.P.
- D^r John Pomeroy, directeur du programme Global Water Futures, Université de la Saskatchewan
- D^{re} Merrin Macrae, responsable du projet « Agricultural Water Futures » de GWF, Université de Waterloo
- D^{re} Helen Baulch, responsable du projet « FORMBloom » de GWF, Université de la Saskatchewan
- D^r Chris Spence, responsable du projet « Prairie Water » de GWF, Université de la Saskatchewan



- D^{re} Nandita Basu, responsable du projet « Lake Futures » de GWF, Université de Waterloo
- D^r Ron Stewart, responsable du projet « Extremes » de GWF, Université du Manitoba
- D^r Warren Helgason, chercheur, projet « Agricultural Water Futures » de GWF, Université de la Saskatchewan
- D^r Karl Lindenschmidt, responsable du projet « Integrated Modelling Project for Canada » de GWF, Université de la Saskatchewan
- D^{re} Dawn Martin Hill, responsable du projet « Oheganos and Co-creation of Water Quality Tools Project » de GWF, Université McMaster
- M^{me} Colleen Sklar, Winnipeg Metropolitan Region
- D^r Tom Bruulsema, International Plant Nutrition Institute
- D^r Pascal Badiou, Canards illimités Canada
- M. Alex Ostrop, Alberta Irrigation Districts Association
- M^{me} Gabrielle Ferguson, Rural Ontario Institute

Participation

- 466 inscriptions
- Quelque 330 participants, dont 150 à des séances de discussion en petits groupes

Le 10 septembre, [Designing the Canada Water Agency for Successful Co-Development and Collaboration with Indigenous Peoples](#) (traduction libre : Création de l'Agence canadienne de l'eau pour un codéveloppement et une collaboration réussis avec les peuples autochtones) a pris la forme d'un webinaire de deux heures présentant les points saillants des recherches et des outils de GWF sur la qualité de l'eau dirigés par des Autochtones, un entretien individuel avec Michael Miltenberger, ancien ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles des Territoires du Nord-Ouest, et une discussion modérée de leaders et de dépositaires de connaissances autochtones ayant de l'expérience dans le domaine de l'eau. Les discussions ont porté sur la façon de concevoir l'Agence canadienne de l'eau de sorte à assurer des décisions en matière de science, d'information, de gouvernance et de gestion de l'eau qui sont plus inclusives et respectent les objectifs, l'autodétermination et les responsabilités et droits liés à l'eau inhérents et issus de traités des peuples autochtones.

Experts invités

- M. Gary Carrier, Cumberland House Fishermen's Cooperative, responsable du projet « We Need More than Just Water » de GWF
- Prof. Aimée Craft, professeure agrégée, Faculté de droit (section de common law), Université d'Ottawa
- D^{re} Dawn Martin Hill, professeure agrégée, Département d'anthropologie et programme d'études autochtones, Université McMaster



Création de l'Agence canadienne de l'eau : ce que nous avons entendu

- D^{re} Deborah McGregor, professeure agrégée et Chaire de recherche du Canada sur la justice environnementale et les droits des peuples autochtones, Université York, et membre du comité de gestion stratégique de GWF
- M. Michael Miltenberger, ancien député et ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles, Territoires du Nord-Ouest

Participation

- 472 inscriptions
- 342 participants

Le 17 septembre, [This Is How Canada Can Use Innovation and Data to Protect Its Fresh Water](#) (traduction libre : Voici comment le Canada peut utiliser l'innovation et les données pour protéger son eau douce) a présenté un groupe d'éminents panélistes ayant étudié comment les systèmes de données et la technologie pouvaient améliorer notre gestion des systèmes d'eau douce et favoriser l'innovation dans le secteur des technologies de l'eau – tout en renforçant l'engagement communautaire. Des discussions ont porté sur des exemples d'excellence, de possibilités et de besoins en matière de données sur l'eau au Canada et sur la manière dont une nouvelle Agence canadienne de l'eau pourrait soutenir les travaux en cours tout en favorisant l'innovation et la réussite.

Experts invités

- M^{me} Carolyn DuBois, directrice du programme de l'eau, The Gordon Foundation
- M. Scott Higgins, chercheur scientifique, Institut international du développement durable – région des lacs expérimentaux
- M^{me} Melissa Dick, responsable de programme Défi AquaHacking, AquaForum
- M. Jamie Smith, directeur, Stratégies de surveillance et services de données, Environnement et Changement climatique Canada
- D^r Thomas Axworthy, président des politiques publiques, Collège Massey, Université de Toronto

Participation

- 555 inscriptions
- 304 participants

Le 13 octobre, [The Canada Water Agency and the Province of Québec \(Part 1\) and the Agency's Role in Raising Awareness of Water Issues Among Canadians \(Part 2\)](#) (traduction libre : L'Agence canadienne de l'eau et la province de Québec (partie 1) et le rôle de l'Agence dans la sensibilisation des Canadiens à des questions liées à l'eau (partie 2)) a été une série de



webinaires en deux parties présentant des discussions d'experts et d'organismes québécois du domaine de l'eau sur les fonctions et les rôles proposés pour la nouvelle agence. Ces webinaires ont mis en lumière les différentes campagnes de sensibilisation aux questions liées à l'eau menées au Québec et ont exploré des recommandations en matière de gouvernance de l'eau et des leçons apprises ainsi que les éléments clés du succès de campagnes de sensibilisation du public.

Experts invités

- M. Francis Scarpaleggia, député fédéral de Lac-Saint-Louis et membre du Comité parlementaire permanent sur l'environnement
- M. Jean Cinq-Mars, coprésident, Stratégie collaborative Grands Lacs et Saint-Laurent (commissaire au développement durable du Québec, 2009-2016)
- M^{me} Dominique Monchamp, conseillère principale, Fondation de Gaspé Beaubien et AquaForum
- M. Pierre-Yves Caux, Ph. D. directeur de l'intégration scientifique et technologie pour la section canadienne de la Commission mixte internationale (CMI)
- M^{me} Christiane Pelchat, présidente-directrice générale, Réseau Environnement
- M^{me} Sonja Behmel, PDG et cofondatrice de Watershed Monitoring, présidente et cofondatrice de WaterShed Monitoring Europe; coordonnatrice scientifique d'Agriro et professeure associée de l'Université Laval
- M. Jean-Éric Turcotte, directeur général, Stratégies Saint-Laurent, et directeur général, Fonds d'action Saint-Laurent
- M^{me} Denise Cloutier, directrice générale, Centre d'interprétation de l'eau (C.I.EAU)
- M. Mathieu Laneuville, directeur général adjoint, Réseau Environnement
- M^{me} Nathalie Piedboeuf, directrice générale, Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E)
- M^{me} Céline Schaldembrand, coordonnatrice des communications, Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ)
- M. Benoit Mercille, directeur général, Fondation Monique-Fitz-Back
- M. Frédéric Poitras, citoyen engagé
- M. François de Gaspé Beaubien, président et chef de la direction, Zoom Media et Marketing

Participation

- 316 inscriptions à la partie 1
- 250 participants à la partie 1
- 340 inscriptions à la partie 2
- 200 participants à la partie 2



Le 10 décembre, [Designing the Canada Water Agency: What We Have Heard](#) (traduction libre : Création de l'Agence canadienne de l'eau : ce que nous avons entendu) a présenté les points saillants de la série nationale de mobilisation virtuelle *Comment l'Agence canadienne de l'eau peut assurer la sécurité de l'eau pour les Canadiens*. Le député et secrétaire parlementaire Terry Duguid y a fait le point sur les mesures prises par le gouvernement du Canada pour développer l'agence, et il a animé une table ronde sur ce dont nous avons actuellement besoin pour créer une agence moderne et chef de file qui est capable d'assurer la sécurité de l'eau pour tous.

Experts invités

- M. Terry Duguid, député et secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique
- D^r Thomas Axworthy, président des politiques publiques, Collège Massey, Université de Toronto
- M. John Pomeroy, directeur du programme Global Water Futures, Université de la Saskatchewan
- Chef Mark Hill, Six Nations of the Grand River
- M^{me} Colleen Sklar, directrice générale, Winnipeg Metropolitan Region
- M. Bob Sandford, Chaire sur la sécurité de l'eau et du climat de Global Water Futures, Institut pour l'eau, l'environnement et la santé de l'Université des Nations Unies
- M^{me} Nan Bowles de Gaspé Beaubien, coprésidente, Fondation familiale de Gaspé Beaubien
- M. Oliver Brandes, codirecteur du POLIS Project on Ecological Governance, Centre d'études mondiales de l'Université de Victoria

Participation

- 450 inscriptions
- 321 participants



CE QUE NOUS AVONS ENTENDU : POINTS SAILLANTS

Le nombre et la diversité des participants ainsi que le niveau d'engagement dans des questions et des commentaires directs ont clairement montré qu'il y a un très grand intérêt à régler des problèmes croissants liés à l'eau au Canada et à explorer comment une Agence canadienne de l'eau peut jouer un rôle important pour assurer la sécurité de l'eau. Les participants sont favorables à la création d'une nouvelle agence et optimistes quant à la possibilité d'une réponse organisationnelle progressiste qui se concentrerait sur la politique de l'eau, encouragerait de bonnes pratiques scientifiques, améliorerait la collecte de données sur l'eau, incarnerait un fédéralisme adaptatif et coopératif et aiderait à franchir des étapes importantes vers la réconciliation avec les peuples autochtones. Il y a un sentiment d'enthousiasme à l'idée que l'Agence fournira un modèle de leadership pour la mise en place de cadres de gestion coopérative afin de contribuer à la résolution de problèmes liés à l'eau et au climat ici et dans le monde entier.

Après l'audience, le député et secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Terry Duguid, a pris la parole publiquement pour la première fois à propos du développement de l'Agence canadienne de l'eau dans le cadre de la discussion sur une politique nationale. Plusieurs questions et commentaires ont porté sur « ce que » la future agence fera et « comment » elle fonctionnera. La série de mobilisation n'avait pas pour but de répondre à de telles questions, mais plutôt de susciter des discussions menant à la formulation de recommandations sur la façon dont le gouvernement du Canada peut y répondre. Le présent rapport résume ce que nous avons entendu. Il suit l'ordre des questions de discussion PlaceSpeak du gouvernement du Canada et fait état de points saillants d'experts et de participants durant les quatre webinaires nationaux ainsi que des observations reçues en réponse à notre appel à contributions sur l'ébauche de notre livre blanc *Moderniser le leadership fédéral en matière d'eau douce*.



1. *Quels sont les défis les plus urgents en matière d'eau douce à l'échelle nationale et dans les différentes régions du Canada?*

Les principaux problèmes actuels et émergents liés à l'eau qui ont été évoqués au cours des webinaires dépeignent une crise en devenir. Les questions du changement climatique, des inondations, de la qualité de l'eau et de la menace qui en résulte pour notre sécurité hydrique sont interconnectées et nouvelles, et les experts ont fait valoir le besoin de moderniser nos futures approches de gestion et nos institutions pour y faire face. Au premier chef, nos défis les plus urgents en matière d'eau sont les suivants :¹

- Le changement climatique a un impact plus important au Canada que dans d'autres régions du monde; le Canada se réchauffe deux fois plus vite que le reste du monde, et trois fois plus vite dans le Nord.
- Ce réchauffement accéléré provoque la fonte du pergélisol, le recul des glaciers, la modification des régimes de précipitations, la modification du moment de l'écoulement des cours d'eau, des embâcles et des cycles de sécheresse, ainsi que des incendies de forêt. Ce sont d'autant de facteurs qui favorisent l'apparition de phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus intenses.
- Des problèmes de qualité de l'eau, comme la prolifération d'algues toxiques, sont exacerbés par ces effets induits par le climat, mais découlent également de pratiques d'aménagement des terres, notamment l'utilisation de pesticides, la conversion de terres et le ruissellement de nutriments.
- Les communautés autochtones sont confrontées à des inégalités historiques et contemporaines résultant des décisions coloniales en matière d'aménagement des terres qui les ont situées comme des récepteurs en aval des impacts cumulatifs, notamment la dégradation de la qualité de l'eau et les inondations.
- La variabilité de l'accès à l'eau et la dégradation de la qualité de l'eau menacent la sécurité de l'eau utilisée à des fins sociales et économiques, notamment

« Nous pouvons considérer que le changement climatique est en train de traverser des rapides assez terrifiants, et nous sommes dans les rapides maintenant. Ça va prendre du canotage d'expert pour nous en sortir. » – John Pomeroy, dans le cadre de la discussion sur une politique nationale de l'eau, le 13 mai.

¹ Pour avoir un aperçu plus complet des problèmes actuels et émergents liés à l'eau et au climat au Canada, voir (en anglais seulement) : [Water Security for Canadians: the Emerging Water and Climate Crisis](#)



l'agriculture, la pêche, les transports, la consommation (boire) et les loisirs, ainsi que la biodiversité et l'intégrité des écosystèmes

- L'infrastructure vieillissante et vulnérable au climat menace la prestation de services d'eau et d'assainissement et commande d'importants coûts d'entretien et de modernisation.
- Le partage des compétences complique la gouvernance et la gestion des ressources hydriques.

2. *Quelles sont les lacunes essentielles en matière de sciences, de données, de politiques et de programmes qui doivent être comblées en ce qui concerne ces défis liés à l'eau douce?*

Les données ont été un sujet de discussion important pendant tous les webinaires. On s'accorde à dire qu'il est toujours utile de pouvoir compter sur plus de science et de données pour déceler des problèmes, accéder à des menaces, produire des tendances dans le temps et améliorer les processus décisionnels. Il y a également eu une importante discussion sur le fait que nous disposons déjà de nombreuses données sur l'eau qui sont dispersées, inaccessibles ou qui ne sont pas pleinement utilisées. Il existe des données historiques, des données recueillies au sein de différents organismes gouvernementaux, des données recueillies en vertu de normes et de protocoles différents, des données verrouillées dans des bases de données inaccessibles et des données appartenant au secteur privé. Il existe un potentiel énorme dans la mise en commun de ces données, l'extraction de données et le partage coordonné des données pour une application plus efficace des données probantes dans l'élaboration de politiques et de programmes ainsi que la prise de décisions. Cependant, il existe encore de nombreuses lacunes dans les données de base, les programmes de surveillance et l'infrastructure. Il nous faut prioritairement :

- de nouveaux développements technologiques et de nouvelles utilisations d'anciennes technologies – comme des applis, des capteurs et l'intelligence artificielle – qui fournissent de nouvelles informations et exploitent des

« Il nous faut une coordination nationale [...] des normes, de ce qui est mesuré, de comment c'est mesuré, de comment on en fait rapport, des données libres d'accès et des plateformes pour partager les données et les rendre accessibles au public. Nous avons besoin de prévoyance et de bonnes données, voire de meilleurs modèles pour anticiper ce qui va arriver. »

Shawn Marshall, dans le cadre de la discussion sur une politique nationale de l'eau, le 13 mai.



ensembles de données afin d'éclairer les orientations pratiques pour la gestion de l'eau qui comprennent des sujets inhabituels dans d'autres secteurs comme la technologie et les finances;

- une collecte de données crédible qui répond aux normes internationales tout en rassemblant des plateformes de données supplémentaires facilitant les évaluations intégrées régionales et locales sur les bassins qui établissent les effets cumulatifs et les impacts du changement climatique;
- un système de pointe pour la prévision des inondations et des sécheresses ainsi que des défis extrêmes du cycle de l'eau, en partenariat avec les provinces et les territoires, de sorte à positionner le Canada comme un chef de file en la matière parmi les pays du G8;
- une cartographie pancanadienne des plaines inondables, des aquifères, des zones humides et des sols;
- des images lidar et aériennes cohérentes et accessibles sur tous les territoires;
- un entrepôt de données indiquant comment et où accéder aux données et informations relatives à l'eau;
- des normes, orientations et codes cohérents pour la création d'une infrastructure verte/naturelle sur tous les territoires;
- l'amélioration du suivi de l'adoption, des succès et des échecs ainsi que du rendement du capital investi dans des efforts d'adaptation et d'atténuation en fonction du lieu pour améliorer les processus de gestion adaptative;
- la réutilisation d'anciennes données qui nécessiteraient des investissements en consolidation, en normalisation et en numérisation;
- de nouveaux produits d'information et de communication pour aider les utilisateurs à comprendre les conséquences d'actions (et de l'inaction) et qui alertent le public sur les besoins en matière de préparation aux situations d'urgence et sur les menaces pour la santé et la sécurité (inondations, prolifération d'algues toxiques, etc.);
- un tressage de méthodes, de données et d'informations provenant de la science occidentale et de la science autochtone;
- un soutien à l'expérimentation d'approches et de mécanismes innovants pour récompenser la gestion de l'eau (par exemple, plafonnement et échange de crédits de qualité de l'eau, marchés de l'eau, paiement pour conserver les services écosystémiques, etc.);
- une impulsion aux programmes scientifiques en continuant à soutenir la recherche scientifique et un utilisateur actif de la science fournie par les réseaux



universitaires actuels et récents comme Global Water Futures, Lake Pulse, ResNet, le Réseau canadien de l'eau, etc.;

- un programme modernisé de subventions de recherche sur les ressources hydriques pour fournir un financement ciblé aux chercheurs universitaires par l'intermédiaire du CRSNG qui peut appuyer la découverte, le développement, l'héritage, le transfert de connaissances, la formation et la création de capacités dans les universités;
- une modernisation de la législation de l'eau, en particulier la *Loi sur les ressources en eau du Canada*, afin de reconnaître la nouvelle réalité climatique ainsi que les droits et responsabilités des Autochtones et de permettre une cogouvernance de nos eaux communes.

3. Selon vous, quel rôle une Agence canadienne de l'eau pourrait-elle jouer pour combler ces lacunes?

Nous avons entendu une vision généralement optimiste selon laquelle, par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de l'eau, le gouvernement fédéral a une occasion en or de prendre la direction de la gestion de la ressource naturelle qui est la plus précieuse pour les Canadiens. Experts et participants considèrent la nouvelle agence comme une institution habilitante, rassembleuse et facilitante, tournée vers l'avenir, guidée par la science et dirigée par une structure de gouvernance moderne qui tient compte des nations autochtones et des visions du monde. L'agence peut fournir une vision nationale forte pour l'eau – une vision qui considère l'eau abondante et propre comme nécessaire pour la croissance économique, la santé communautaire et la sécurité publique et qui assure la sécurité future de l'eau à la lumière de menaces actuelles et émergentes, notamment celles posées par le changement climatique. Plus précisément, l'agence fédérale peut :

- élaborer une stratégie et un plan d'action pancanadiens pour l'eau afin d'assurer la cohérence des politiques fédérales et d'orienter la planification stratégique des ministères concernés;

« L'Agence canadienne de l'eau devrait réunir à intervalles réguliers des experts en eau et des décideurs des provinces, des territoires, des municipalités, des gouvernements autochtones, des universités et des ONG afin de travailler ensemble pour combiner l'expertise en vue d'améliorer les politiques de l'eau. » – Thomas Axworthy, dans le cadre du webinaire sur les données et l'innovation, le 17 septembre.



- fournir une orientation et une structure fédérales pour démanteler les silos internes du gouvernement lorsqu'il est question de l'eau et assurer le lien entre les différents mandats liés à l'eau (c'est-à-dire qu'ECCC a pour mandat de protéger la santé aquatique, tandis que Santé Canada a pour mandat de protéger l'eau potable, mais les effets cumulatifs des uns sur les autres et le lien entre la santé aquatique et la santé humaine passent souvent à travers les mailles du filet);
- améliorer la surveillance, les évaluations, les tendances et les prévisions hydrométriques, hydrométéorologiques, de la qualité de l'eau, de la cryosphère et des eaux souterraines à l'échelle nationale afin de combler les lacunes dans notre base de connaissances actuelle;
- établir des normes de données, des protocoles et des renseignements nationaux, internationaux et intergouvernementaux qui ont un sens au-delà des frontières, établir des mesures qui fixent les objectifs des efforts de collaboration et fournir des orientations à d'autres pays;
- coordonner et améliorer les capacités fédérales et provinciales de modélisation de l'eau en un système national cohérent et intégré de prévision des débits, de la qualité des eaux ainsi que des inondations et des sécheresses;
- développer la modélisation de ressources hydrologiques et hydriques pour les climats futurs en tirant parti des progrès des renseignements géospatiaux et de capacités de modélisation climatique plus solides;
- identifier, cartographier et hiérarchiser les sites aquatiques qui sont menacés, dégradés et en danger et mettre en œuvre et soutenir des programmes de réhabilitation;
- assurer une coordination nationale des normes relatives à l'eau potable, qui sont actuellement volontaires, et de la manière dont la qualité de l'eau est mesurée, enregistrée, déclarée et mise à la disposition du public
- soutenir les plateformes communautaires de données sur la qualité de l'eau, qui sont actuellement accessibles et efficaces, en établissant des données, des métadonnées et des protocoles de processus crédibles qui permettent à ces initiatives d'augmenter leurs capacités, leurs types de données et leur couverture régionale, tout en développant les collaborateurs, les contributeurs, la formation et les capacités de stockage, de partage et d'application des données aux décisions en matière de gestion de l'eau;
- soutenir l'acquisition de connaissances grâce à de nouveaux programmes qui favorisent la complémentarité entre les organismes et les réseaux existants dans



le domaine de l'eau qui ont renforcé leurs capacités, ont développé des partenariats et connaissent bien les besoins locaux;

- investir dans le développement professionnel des experts en gestion de l'eau existants pour leur permettre de prendre de meilleures décisions, de prendre des décisions plus rapidement en temps de crise et de parfaire leurs compétences en négociations collaboratives concernant la gestion de l'eau;
- investir dans le potentiel des jeunes en tant que prochaine génération de professionnels de la gestion de l'eau hautement qualifiés, de scientifiques de l'eau et de citoyens engagés et conscients de l'importance de l'eau;
- faciliter les données ouvertes et le gouvernement ouvert en rassemblant de nombreuses sources de données sur l'eau provenant d'organismes fédéraux, provinciaux, territoriaux et autochtones, d'ONG et du secteur privé et en les mettant à la disposition de la communauté des chercheurs, des décideurs et des citoyens;
- fournir des analyses, une mobilisation et un transfert de données à valeur ajoutée à différents publics afin de garantir l'intégration des données probantes dans la prise de décisions;
- créer un carrefour d'organisations expérimentées et d'informations sur l'eau accessibles au public et communiquées de manière créative dans l'optique de sensibiliser davantage le public aux problèmes liés à l'eau et d'encourager l'adoption de comportements susceptibles d'atténuer ces problèmes;
- promouvoir une gouvernance participative qui encourage la participation des ministères tout en accordant une importance particulière à la participation des différents acteurs associés au secteur de l'eau, permettant de tenir compte des réalités régionales tout en s'assurant que les approches et programmes gouvernementaux sont orientés vers des besoins concrets;
- convoquer, à intervalles réguliers (par exemple, annuellement), des réunions d'experts de différentes agences et organisations nationales et internationales pour qu'elles se rencontrent, collaborent et mettent leurs différentes compétences au service de questions de politique publique liées à l'eau;
- entreprendre des procédures de corédaction avec des nations autochtones visant à moderniser la législation qui comprend des ententes de protection de bassins hydrographiques avec les provinces et les nations autochtones, afin de parvenir à une vision collective de l'eau et de négocier des solutions à des conflits liés à l'eau (à l'instar de la manière dont les gouvernements autochtones mènent des études d'impact régionales en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation*



environnementale). À cet égard, un projet de loi peut être présenté en collaboration à la Chambre des communes.

4. *Étant donné le rôle important joué par les provinces et les territoires dans la gestion de l'eau au Canada, comment une Agence canadienne de l'eau devrait-elle travailler pour améliorer la coordination et la coopération entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux?*

Tout au long des webinaires, le sentiment était fort que le gouvernement fédéral a un rôle de chef de file à jouer en matière de gestion des eaux au Canada, étant donné que l'eau traverse de multiples territoires qui sont vastes et complexes. Cela doit être fait tout en respectant et en exploitant les mandats des provinces et des territoires dans les aspects essentiels de la gestion de l'eau. Tout au long des webinaires, nous avons entendu des exemples de succès et des leçons à tirer en matière de collaborations intergouvernementales entre les bassins fluviaux, comme le Conseil des eaux du bassin de l'Okanagan et l'Entente sur le bassin du fleuve Mackenzie. Nous avons entendu haut et fort que les municipalités sont un niveau de gouvernement à ne pas oublier et que c'est à ce niveau où l'eau est souvent soit gérée soit mal gérée, par la planification, l'octroi de permis, la construction et l'entretien de l'infrastructure. Aussi, les communautés autochtones occupent un espace essentiel dans les bassins fluviaux, souvent en aval où elles subissent les impacts de l'eau. Enfin, leurs gouvernements s'attendent à aborder la question de la gouvernance de l'eau selon une approche de nation à nation. L'agence fédérale peut rehausser la collaboration transfrontalière en :

- fournissant une vue d'ensemble des conditions, des besoins et des menaces (c'est-à-dire le climat ++) qui sont souvent communs à toutes les parties et qui peuvent pousser les parties à penser et à agir au-delà de leurs propres intérêts;
- fournissant la base scientifique, la capacité de surveillance ainsi que le processus d'examen et de suivi nécessaire pour assurer le succès de la gestion adaptative;
- élaborant et fournissant des normes en matière de données, de déclarations et de reddition de comptes à l'échelle du pays;

« Il y a beaucoup de talent et d'expertise, mais il manque un plan de match national cohérent et un quart-arrière. C'est ce qui manque : un endroit et un objectif pour rassembler tous ces fils de manière cohérente, efficace et intelligente... pour nous assurer d'avoir la capacité, sur de solides bases de science et d'ingénierie, de répondre aux questions importantes et de faire avancer les choses. » – L'honorable Ralph Goodale, dans le cadre de l'atelier sur les considérations agricole, le 25 juin.



- liant plus étroitement la politique de l'eau aux échelles fédérale et provinciale aux défis et aux capacités de mise en œuvre aux échelles municipale et locale;
- permettant une planification régionale à long terme susceptible de mener à des économies d'argent, ce qui, à son tour, peut contribuer à promouvoir le flux d'investissements dans de nouvelles façons de faire des affaires et dans de nouvelles technologies;
- réunissant des compétences dans un cadre facilité avec des directives de négociation pour partager de meilleures pratiques, modifier des approches de gestion adaptative et permettre de réagir plus efficacement aux nouvelles situations et crises;
- adoptant un cadre de gestion de l'eau par bassin hydrographique ou bassin fluvial en vertu duquel la collaboration entre toutes les compétences concernées peut s'inscrire;
- attribuant et orientant le financement pour guider les solutions et en s'appuyant sur des modèles existants de programmes ayant financé avec succès des initiatives propres à un bassin (par exemple, le Plan d'action Saint-Laurent);
- promouvant et soutenant une approche systémique au leadership selon laquelle les solutions et les innovations peuvent venir de n'importe quelle direction et sont ancrées dans les connaissances et l'expérience locales de ce qui fonctionne et peut fonctionner;
- repensant l'aide financière distribuée aux municipalités, qui pourrait prendre la forme d'un organisme d'admission agile, scientifique et technique doté de la capacité interne d'évaluer des enjeux locaux liés au climat et à l'eau, de soutenir et d'intégrer des solutions, d'examiner des projets et de s'aligner sur les voisins pour obtenir un effet de levier, de concevoir des systèmes d'attribution efficaces et d'allouer des fonds en fonction de leur impact, de fournir une assistance technique, de suivre et d'évaluer le rendement et de communiquer et partager les succès.



5. *Quel rôle devrait jouer une Agence canadienne de l'eau dans la collaboration avec les peuples autochtones sur des enjeux liés à la gestion de l'eau douce?*

Nous avons entendu au cours de tous les webinaires que les structures actuelles de gouvernance et de gestion de l'eau excluent les gouvernements, communautés et populations autochtones du processus décisionnel et ne reconnaissent pas suffisamment les droits autochtones inhérents à l'eau. Le développement de l'Agence canadienne de l'eau ne fait pas exception. Des experts en gouvernance collaborative ont indiqué que la création et le développement de l'Agence pourraient être transformationnels afin de respecter les engagements que le Canada a pris auprès des peuples autochtones (par exemple, la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et la Commission de vérité et réconciliation). De plus, en tant que nouvelle institution, l'Agence doit être construite différemment pour produire de nouveaux résultats. Il est attendu que les visions du monde autochtones soient intégrées dans les fondements de la création et de la programmation de l'Agence et que la réalisation de cette attente passe par :

- l'adoption d'une relation de gouvernement à gouvernement pour renforcer la crédibilité de l'engagement auprès des nations autochtones;
- l'invitation des nations et des organisations autochtones à toutes les tables officielles de collaboration et de négociation, en respectant le principe du « rien sur nous sans nous »;
- la prise d'un engagement profond avec les communautés autochtones qui est adapté et respectueux des besoins de chaque communauté, y compris un engagement avec des personnes passionnées, investies et expérimentées, en particulier des femmes autochtones;
- la reconnaissance que le territoire autochtone ne se limite pas aux réserves et aux terres traditionnelles, mais s'étend à l'ensemble du Canada;
- l'évaluation d'autres structures reconnaissant différentes visions du monde et différents processus. Il serait possible d'envisager la création d'une agence autochtone de l'eau parallèle pour façonner la façon dont l'agence évolue ou

La ceinture wampum à deux rangs dicte que « nous travaillerons ensemble et coexisterons ensemble sur le fleuve de la vie. Nous avons nos méthodes, nos religions et notre gouvernance, et les colons européens ont les leurs. Nous travaillerons ensemble, mais nous essaierons de ne pas diriger les embarcations des autres. » – Dawn Martin-Hill, dans le cadre du webinaire sur la collaboration avec les peuples autochtones, le 10 septembre.



encore des sous-structures faisant tout autant autorité, mais évaluées selon différents ensembles de perspectives et de cadres décisionnels. Des structures parallèles ou secondaires peuvent fonctionner côte à côte et permettre des relations et une cohésion des valeurs (par exemple, des conseils de femmes et des cercles de grand-mères);

- l'appui sur les acquis et les leçons tirées d'approches de gouvernance collaborative antérieures, notamment de gouvernements territoriaux et de communautés autochtones du Nord, pour concevoir conjointement des cadres de gestion de l'eau (par exemple, la stratégie « Water for Life », les ententes sur le bassin du fleuve Mackenzie conclues avec la Colombie-Britannique et l'Alberta, le programme « Collaborative Leadership » entre des chefs, maires et préfets du sud du Manitoba, l'Initiative de protection des Grands Lacs, le Chesapeake Bay Program et la désignation identitaire de la rivière Wanganui en Nouvelle-Zélande comme un exemple de reconnaissance de structures autochtones par la législation coloniale);
- le respect des droits, des responsabilités, des capacités et des succès des nations autochtones en matière de gestion de leurs terres et eaux et la reconnaissance de la compétence autochtone en matière de cadres de gestion de l'eau;
- l'exploitation des immenses capacités et de la crédibilité de la production de connaissances autochtones (scientifiques, traditionnelles, locales ou expérientielles), de systèmes de surveillance et de partage;
- la transcendance de la réflexion sur l'opérationnalisation de la gestion de l'eau au niveau supérieur et des ordres de gouvernance reflétant les valeurs autochtones et ayant des processus de prise de décision autochtones;
- la volonté d'élargir les notions de gestion de l'eau, de quelque chose qui doit être contrôlé et accessible à des perspectives de l'eau avec une agence, une autorité et une gouvernance inhérentes avec lesquelles les humains interagissent et auxquelles la gestion répond;
- la compréhension et le respect d'affirmations nouvelles et évolutives des ordres juridiques inhérents et d'efforts législatifs visant à créer des lois sur l'eau qui devront être intégrées dans de nouvelles incursions dans des développements politiques fédéraux relatifs à l'eau;
- l'accroissement du soutien aux organisations dirigées par des Autochtones qui s'efforcent d'habiliter des Premières Nations à participer à la collecte et au partage de données occidentales et traditionnelles et à la prise de décisions sur des questions relatives à l'eau qui touchent leurs communautés. L'accent mis sur les jeunes et les aînés est particulièrement important pour l'échange de



connaissances intergénérationnelles et le renforcement de capacités communautaires.

CE QUE NOUS AVONS APPRIS D'AUTRES PAYS ET DE L'ADMINISTRATION DU RÉTABLISSEMENT AGRICOLE DES PRAIRIES

En complément de la série de webinaires, nous avons commandé des examens d'approches internationales et de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, lesquels peuvent servir de leçons et inspirer des idées pour le Canada alors que nous nous engageons dans un processus nécessaire de modernisation de nos institutions de gestion de l'eau et de réforme législative pour le 21^e siècle. Une politique nationale de l'eau efficace pour le 21^e siècle est une politique qui s'attaque de manière proactive aux types de défis nouveaux et plus intenses en matière d'eau qui, nous le savons, exigeront de nouvelles approches de gestion de l'eau douce pour le reste de ce siècle au Canada. Ces défis comprennent le changement climatique, la hausse de la fréquence des catastrophes climatiques liées à l'eau, la perte de biodiversité, la fragmentation de la gouvernance de l'eau et les droits autochtones à l'eau non réglés et non caractérisés.

Expériences internationales

L'*Australie* a créé la National Water Commission (NWC) en 2004. Sous l'égide de la NWC indépendante, des ressorts politiques territoriaux fragmentés ont commencé à travailler ensemble. Alors même que la sécheresse s'aggravait, l'Australie était en bonne voie de créer une politique nationale efficace pour le 21^e siècle. Puis, soudainement, l'Australie a décidé de faire marche arrière plutôt que d'avancer. Un climat qui se réchauffe rapidement, associé à une politique nationale de l'eau rétrograde et source de divisions, aggravées par les effets de la pandémie, a créé des circonstances dans lesquelles la recréation d'une politique nationale de l'eau cohérente pour le 21^e siècle reste un grand défi pour l'Australie.

À l'instar de l'Australie, les *États-Unis* étaient en bonne voie, dans les années 1990, de créer une politique nationale de l'eau cohérente et efficace. Au début des années 2000, il a été reconnu, comme ce fut le cas en Australie, que les problèmes liés à l'eau aux États-Unis étaient trop compliqués pour qu'une seule compétence puisse les résoudre et qu'un plus grand leadership fédéral était nécessaire. Un équivalent américain d'une agence nationale de l'eau a été proposé. À l'heure actuelle, c'est autant les divisions sociales et politiques que le changement climatique lui-même qui font que la politique nationale de l'eau des États-Unis pour le 21^e siècle s'éloigne, peut-être de façon permanente, de la portée des États-Unis. Ces mises en garde montrent au Canada ce qu'il ne faut pas faire.



La Directive-cadre sur l'eau de l'*Union européenne*, en vertu de laquelle chaque pays est tenu de produire les mêmes connaissances sur ses ressources hydriques, est peut-être devenue le meilleur exemple vers lequel le monde peut se tourner lorsqu'il est question d'élaborer une politique nationale et transnationale de l'eau efficace pour le 21^e siècle. La Directive-cadre sur l'eau en vigueur en Europe est née de la volonté commune des 18 pays qui la partagent de nettoyer tout le cours transfrontalier du Danube afin de restaurer la santé de la mer Noire. Si la rivière Saskatchewan est notre Danube, alors le lac Winnipeg est notre mer Noire. Pour régler de tels problèmes, le Canada doit faire tout son possible pour éviter les divisions sociales et politiques et les effets climatiques dévastateurs qui sont apparus en Australie et aux États-Unis et qui rendront difficile, voire impossible, la mise en place d'une politique nationale de l'eau cohérente.

Une expérience régionale réussie

Le discours du Trône de septembre 2020 a souligné que l'**Administration du rétablissement agricole des Prairies** (ARAP, de 1935 à 2012) était une institution historique importante pour la gestion des eaux partagées. En effet, elle était – et est toujours – considérée comme une des meilleures institutions de gestion de l'eau mandatées par le gouvernement fédéral. Ses nombreuses leçons peuvent inspirer le développement de l'Agence canadienne de l'eau, tant en ce qui concerne le rétablissement de fonctions perdues que l'amélioration de fonctions pour le 21^e siècle :

- L'ARAP était une réponse politique fondée sur des données probantes à une catastrophe socio-environnementale. Gouvernements, universitaires, agriculteurs et membres du public avaient compris que le problème environnemental auquel était confrontée la région des Prairies était incontestable : grave dégradation de l'environnement et des sols, bouleversements sociaux, abandon d'exploitations agricoles et affaiblissement des économies régionales et nationales – le tout exacerbé par une dépression économique mondiale. L'ARAP a été créée pour réhabiliter la région et développer des pratiques de conservation des sols et de l'eau qui permettraient d'atteindre une plus grande sécurité économique;
- L'ARAP et son personnel avaient compris que la connaissance des parties prenantes était essentielle et que leur engagement était indispensable pour relever les défis sociaux et agricoles auxquels la région était confrontée;
- L'ARAP a exercé un leadership à l'échelle fédérale tout en restant une voix pour la région. La volonté et le soutien politiques étaient nécessaires pour des politiques à long terme sur la gestion des sols et de l'eau. Les défis environnementaux exigent un engagement et une vision à long terme;



- L'ARAP était à la fois pragmatique et dotée de compétences techniques et scientifiques. Elle s'engageait dans des projets, prenait des risques et était connue pour être proactive dans l'expérimentation et la réalisation de projets ainsi que dans la recherche de solutions locales ou régionales. L'ARAP apportait une voix technique, pratique et bien informée à la table régionale et elle était chargée de faire le lien entre la science et la pratique. Il lui a fallu des années pour développer pleinement ses capacités et ses forces.
- Travaillant comme une organisation-frontière efficace pour faire le pont entre la science et l'adaptation, l'ARAP a établi des liens de confiance avec ses parties prenantes, a influencé la gestion de l'eau dans la région, a accru son influence et a utilisé son autorité régionale conférée par le gouvernement fédéral pour aider les parties qu'elle servait.

PRINCIPALES CONSIDÉRATIONS ET RECOMMANDATIONS

En réfléchissant à ce que nous avons entendu dans le cadre de cette série de mobilisation et à l'expertise d'organismes partenaires de l'initiative Water Security for Canadians, nous soutenons ce qui suit :

1. Il existe un sentiment d'urgence palpable concernant la nécessité de changer de manière significative la manière dont l'eau est gérée pour répondre aux défis urgents en matière d'eau et de climat partout au pays;
2. La nouvelle Agence canadienne de l'eau suscite un intérêt et un soutien généralisés dans les milieux scientifiques et politiques de l'eau. Des professionnels de l'eau, universitaires et étudiants sont impatients de contribuer et d'en apprendre davantage sur les prochaines étapes relatives à l'Agence;
3. Le gouvernement fédéral canadien, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les communautés autochtones, les universités et la communauté de l'eau de la société civile disposent de talents considérables, d'expertise, de données, de renseignements, de modèles, d'une compréhension et de succès pouvant être mis à profit pour parvenir à un engagement solide et efficace de l'Agence canadienne de l'eau;
4. Le Canada accueille le plus grand programme universitaire de recherche sur l'eau douce au monde et a développé des capacités massives en matière de science, de modélisation, de technologie et de gestion des données par le biais de réseaux de recherche sur l'eau et d'autres organismes, lesquelles capacités peuvent être exploitées et déployées pour faciliter le démarrage et le fonctionnement de l'Agence canadienne de l'eau;
5. Les attentes sont très élevées, tant parmi les Autochtones que parmi les parties prenantes non autochtones, en ce qui concerne le niveau de partenariat et



d'engagement avec les peuples autochtones qui devrait caractériser le développement de l'Agence. De toute évidence, le *statu quo* en matière d'engagement entre le gouvernement fédéral et les gouvernements autochtones ne suffira pas;

6. Il existe une incertitude quant à l'incidence potentielle de l'Agence sur les compétences provinciales et territoriales. Toutefois, les gouvernements provinciaux et territoriaux souhaitent également discuter davantage de la manière dont l'Agence peut soutenir et renforcer leurs mandats de gestion de l'eau tout en respectant leurs compétences et leurs pouvoirs;
7. Le rôle des municipalités et des gouvernements locaux doit être davantage pris en considération et ces gouvernements doivent être engagés dans le processus d'élaboration du mandat de l'Agence afin d'assurer une harmonisation entre les politiques et programmes fédéraux et la réalité de la gestion territoriale de l'eau, en particulier l'infrastructure;
8. Il faut trouver un équilibre entre la nécessité d'agir rapidement – à la fois pour profiter de l'élan actuel et pour réagir rapidement à la crise de l'eau et du climat qui point à l'horizon – et celle de prendre le temps de créer l'Agence comme il se doit en partenariat avec les nations autochtones et les gouvernements provinciaux et territoriaux entre autres;
9. Il est à craindre que le développement de l'Agence ne soit freiné par la lenteur du cycle d'élaboration de politiques ou par la possibilité d'élections dans un proche avenir;
10. Il est clair que, si l'Agence canadienne de l'eau est largement considérée comme cruciale, ce n'est pas la solution ultime. Il reste encore beaucoup à faire pour créer une approche plus globale et intégrée à la gestion de l'eau d'un bout à l'autre du pays, en particulier une stratégie et un plan d'action sur l'eau à l'échelle pancanadienne ainsi qu'une réforme législative de la *Loi sur les ressources en eau du Canada*.

Nous sommes d'avis que la diversité des points de vue exprimés au cours de la série de webinaires soutient largement les recommandations claires que nous avons formulées dans [notre exposé de politique d'août 2020](#) (en anglais seulement). S'appuyant sur ces recommandations d'août dernier, les recommandations qui suivent visent à assurer que l'occasion de créer l'Agence canadienne de l'eau est saisie tout en offrant le temps et l'espace nécessaires pour élaborer le mandat de l'Agence de manière attentive et collaborative :

1. Établir l'Agence à court terme et élargir son mandat et sa fonction au fil du temps

Le temps alloué à la création de l'Agence canadienne de l'eau est relativement court et incertain. Il existe actuellement un niveau élevé d'intérêt et de soutien pour l'Agence dans l'ensemble de la communauté nationale de l'eau et il y a lieu de mettre cet intérêt à



profit. Cependant, le développement de l'Agence pose également des défis complexes, notamment en ce qui concerne les compétences autochtones et provinciales et territoriales.

Pour trouver le juste équilibre, le gouvernement pourrait jeter les bases de l'Agence à court terme autour de forces existantes, comme les Services hydrologiques nationaux et la Direction générale des sciences et technologies de l'eau, puis charger l'Agence ainsi créée de développer son mandat et ses fonctions plus en profondeur au fil du temps afin d'y intégrer toute la gamme des capacités souhaitées. Cela devrait se faire rapidement, car plus d'un an s'est écoulé depuis que le ministre de l'Environnement et du Changement climatique a reçu sa lettre de mandat. De plus, cela témoignerait d'une action rapide vu la priorité accordée à l'Agence dans le discours du Trône de septembre 2020.

2. Lancer le codéveloppement avec les nations autochtones

L'article 18 de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* stipule que les peuples autochtones et leurs gouvernements ont le droit de participer à la prise de décisions, comme collaborateurs, sur des questions qui peuvent les toucher. Il s'agirait donc de déterminer leur représentation valable dans le processus de développement et dans la structure de gouvernance de l'Agence. Il sera essentiel d'entamer des discussions et des partenariats appropriés avec les nations autochtones en vue de lancer un processus de codéveloppement ancré dans la réconciliation et les relations de nation à nation.

Le succès de l'Agence dépendra de la conclusion d'une entente sur les objectifs et les buts – et de la manière dont ces objectifs et buts soutiennent les objectifs des peuples autochtones et leur droit à l'autodétermination – ainsi que de la mise en œuvre des droits inhérents, autochtones et issus de traités relatifs à l'eau et de rôles sur les plans de la gouvernance et de la gestion. Cela signifie plus qu'une simple consultation ou qu'un simple engagement. Un processus de codéveloppement permettra de jeter les bases d'une prise de décision concertée et d'entreprendre la corédaction de réformes législatives, en particulier la corédaction d'un projet de loi pour moderniser la *Loi sur les ressources en eau du Canada*.

3. Affecter des ressources dans le budget 2021

Il y a lieu d'affecter, dans le budget 2021, d'importantes ressources pour soutenir le développement de l'Agence et sa première année de fonctionnement. En plus de soutenir le codéveloppement avec les nations autochtones, il y a lieu d'y engager des ressources pour soutenir une collaboration approfondie avec les gouvernements



provinciaux et territoriaux, les autorités locales, des organismes en relation avec l'eau, des établissements d'enseignement et le public.

4. Entreprendre un développement plus intensif des capacités souhaitées de l'Agence

Une fois l'Agence établie et dotée d'un budget de fonctionnement initial et de processus en place pour assurer son codéveloppement avec les nations autochtones, elle peut commencer à développer plus son mandat et ses fonctions plus en profondeur, notamment en rassemblant les capacités en matière d'eau douce de toute la bureaucratie fédérale et en établissant des mécanismes intergouvernementaux pour travailler avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones. L'éventail complet des capacités souhaitables doit inclure au minimum les capacités suivantes :

- un renforcement considérable des politiques, des affaires législatives et des capacités nationales (y compris interministérielles) de coordination relatives à l'eau;
- une capacité d'études sur l'eau afin de déceler et de prévenir de futurs problèmes d'importance nationale;
- un renforcement des capacités à l'égard des eaux transfrontalières partagées par le Canada et les États-Unis;
- un soutien accru aux organismes de gouvernance de bassins fluviaux et d'eaux partagées;
- la capacité de soutenir des relations de nation à nation avec les peuples autochtones;
- de la recherche sur l'eau, les bassins hydrologiques et les bassins fluviaux;
- la surveillance des eaux de surface, de la cryosphère et des eaux souterraines;
- des services de renseignements géospatiaux et de soutien des décisions;
- un système national de prévisions d'inondations et de sécheresses et de prévisions hydrologiques;
- des prévisions d'impacts sur l'hydrologie, la qualité de l'eau et le climat;
- l'atténuation des dommages causés par les inondations, y compris la cartographie des plaines inondables et la liaison avec le secteur des assurances privées;
- l'adaptation au changement climatique, avec un accent particulier sur la conservation des sols et de l'eau dans le secteur agricole;
- des contributions aux objectifs de développement durable, notamment en ce qui concerne la sécurité de l'eau.



Water Security for Canadians
Organismes partenaires



GLOBAL WATER FUTURES



POLIS Project on Ecological Governance
watersustainabilityproject